

LA FACE CACHÉE DE PERNOD-RICARD

## Audition de M. Ali Bourequat

Le 5 juin 1998, Ali Auguste Bourequat a été auditionné en duplex, de son exil états-unien, par l'Assemblée générale de la Coordination radicale antiprohibitionniste (CORA), réunie à l'Assemblée nationale française. Nous reproduisons ici la retranscription exacte de cette déposition.

ARCHIVES | PARIS (FRANCE) | 29 JUIN 1999



Ali Bourequat

**T**hierry Meyssan : " Bonjour monsieur Bourequat. "

Ali Bourequat : " Bonjour monsieur. "

**Thierry Meyssan** : " Vous êtes en communication avec le Congrès de la CORA à l'Assemblée nationale à Paris. D'abord, pour que nos auditeurs vous situent, je vais vous demander de confirmer votre identité. Vous êtes bien monsieur Ali Bourequat ? "

**Ali Bourequat** : " Oui. Je suis Ali Auguste Bourequat. "

**Thierry Meyssan** : " Vous êtes bien citoyen français. "

**Ali Bourequat** : " Je suis citoyen français de naissance. "

**Thierry Meyssan** : " Vous avez été amené à prendre connaissance de secrets qui touchent au trafic des stupéfiants et au rôle de l'État

dans ce trafic. Et, à la suite de cela, monsieur, vous avez estimé que votre vie, ainsi que celle de madame Jacqueline Hémard [1], étaient en danger en France et vous avez obtenu l'asile politique aux États-Unis, ceux-ci ayant considéré que votre vie était effectivement en danger en France. C'est cela ? "

**Ali Bourequat** : " C'est exact. Alors, pour mettre les choses au point. J'ai été kidnappé avec mes deux frères au Maroc et séquestré pendant dix-huit ans sans droit ni titre, sans jugement et sans accusation. Nous avons été libérés après dix-huit ans et demi d'incarcération dans le camp de la mort de Tazmamart à la suite d'une pression directe du président américain sur le roi du Maroc et nous avons été rapatriés en France, trois jours après notre libération [2]. Au cours de notre détention, nous avons passé les premières années dans différentes prisons secrètes. Dans la première, où nous avons séjourné deux années, nous avons été incarcérés avec trois des quatre truands qui étaient membres des services secrets français et qui avaient participé à l'enlèvement et à la liquidation du leader de gauche marocain Mehdi Ben Barka [3]. Et c'est par ces gens-là que j'ai eu tout un tas de renseignements sur l'implication directe du roi du Maroc avec les autorités françaises. Et cela touchait les plus hautes autorités françaises du fait que la drogue était transportée dans des avions militaires et atterrissaient dans les deux importantes bases militaires d'Évreux et de Tours. Alors, à la suite de cela, arrivé en France, j'ai commencé une enquête pour reconfirmer avec les contacts qui m'avaient été donnés. Et je suis tombé sur le réseau Hémard, qui est Pernod-Ricard [4] en réalité. "

**Thierry Meyssan** : " La famille Hémard est l'une des familles propriétaires de la société Pernod-Ricard ? "

**Ali Bourequat** : " Ils sont actionnaires parce que Ricard a absorbé Pernod. Je ne sais pas dans quelles années parce que je n'étais pas là. Et, Pernod fait partie du groupe maintenant Pernod-Ricard qui est une grosse boîte et la famille Hémard est une des parties prenantes de cette affaire. Mais avant, c'était Pernod simplement. Et, d'après monsieur Boucheseiche [5], qui était au service du SAC [6] pendant un certain temps, les laboratoires de

transformation de cocaïne qui ont été installés au Maroc , il y en avait un à Tanger et un à Agadir. Le premier avait été installé à Tanger en 1962 et, un peu plus tard, a été installé celui d'Agadir. Et, ceux qui ont supervisé cette installation, ça a été les éléments de Pernod-Ricard. Et c'est comme ça que j'ai eu les noms d'Hémard. J'ai eu le nom de Charles Pasqua [7] et le nom de celui qui était dans la Main Rouge au Maroc –comment il s'appelle ? C'était un Corse : Joréduc. "

**Thierry Meyssan** : " La Main Rouge, c'était un service secret... "

**Ali Bourequat** : : " La Main Rouge [8], c'est un organisme anti-terroriste, comme ils appelaient ça du temps du protectorat au Maroc. Et c'est eux qui avaient liquidé le libéral Lemaigre-Dubreuil [9]. Mais cette Main Rouge agissait ouvertement avec la police française. "

**Thierry Meyssan** : " À partir de quel moment, monsieur, avez-vous été en lien avec madame Jacqueline Hémard ? "

**Ali Bourequat** : " Quand j'ai découvert la piste, je n'ai découvert que les héritiers d'Hémard. J'ai pu prendre contact avec Éric Hémard qui est le propriétaire d'une petite usine de plastique à Maisons-Alfort qui lui a été donnée par son père. Cette usine a toujours été un paravent parce que c'était le paravent de la prostitution de la grande banlieue. Et c'est comme ça que j'ai connu madame Hémard. Quand j'ai connu madame Hémard, elle avait quelque chose à dire et elle avait très peur. Alors on s'était donné rendez-vous en Grèce et c'est là qu'elle m'a raconté comment son mari touchait de l'argent —comme ses frères— par la mère qui les réunissait une fois par an après avoir reçu ces Italiens de Naples, qui venaient la voir régulièrement. Ils recevaient 100 millions de francs anciens, c'est-à-dire 100 000 dollars chacun, qu'elle leur donnait en argent liquide. Ils se réunissaient l'été, en Suisse à l'hôtel Richemond où ils avaient un des beaux-frères qui a aussi une société paravent et qui fait des affaires avec l'Afrique, mais ce sont des affaires qui n'existent pas, c'est toujours une société paravent, et c'est lui le passeur de fonds en Suisse. Et, tous les mois d'août, ils tiennent une réunion de famille pour faire les comptes des transferts qu'ils ont là-bas. Et madame Françoise

Hémard [10] entretient et contrôle un compte —je ne sais pas, il y a quelques milliards— à l'Union des Banques Suisses à Genève. Et tous, ils ont un compte là-bas, tous les héritiers Hémard. "

**Thierry Meyssan** : " Qu'est-ce qui vous a fait croire, monsieur, une fois que vous aviez ces informations, que votre vie était en danger en France ? "

**Ali Bourequat** : " J'ai été menacé dans la rue quand je suis sorti de l'hôpital la première fois. La deuxième fois, j'ai été menacé sur les Champs-Élysées. Au cours d'une conférence de presse de notre avocat, le représentant du Journal Le Monde en a fait état publiquement et j'ai été convoqué par le commissaire Sabatier, qui était le chef de l'UAT, l'unité anti-terrorisme et à qui j'ai fait le rapport de ce qui m'est arrivé et les menaces dont j'ai été victime. Monsieur Sabatier m'avait donné des coordonnées à appeler au cas où j'aurais été encore menacé. Ce qui s'est passé. J'ai appelé monsieur Sabatier, il n'y a eu aucune réponse. J'ai été attaqué chez moi par un élément qui est le garde du corps du fils Hémard, j'ai appelé la police. J'ai été au commissariat. J'ai signé une main courante —c'est tout ce qu'on a fait— mais les menaces ont continué jusqu'après la conférence que nous avons eue à Stockholm, avec Amnesty International, quand je suis revenu. Pendant cette époque-là, quand j'étais à la conférence, madame Hémard avait déjà quitté son domicile et s'était réfugiée chez moi, avec sa sœur. Et, elle a été menacée, rue Lalo par trois personnes, qui se sont présentées au nom de la DST française, et qui lui ont dit qu'ils allaient lui faire son affaire. Elle a pris son enfant, elle a quitté la France, elle est partie en Belgique, et, de Bruxelles, elle a pris l'avion, elle s'est réfugiée aux États-Unis. Moi, j'ai eu le même problème en rentrant de Stockholm. J'ai été abordé par ces éléments-là de la DST. Et ils ne se sont pas cachés de me dire qu'ils étaient de la DST et que c'était dans mon intérêt de fermer ma gueule. Le commissaire Sabatier n'avait pas répondu à mes appels de détresse, comme monsieur Pasqua, ministre de l'Intérieur qui avait été saisi par lettre par mes avocats, ainsi que le président de la République et que tout cela était resté lettre morte, je n'avais plus qu'une issue, c'était de partir. Entre-temps, durant mon séjour à Paris, monsieur Hémard s'est permis de me menacer directement

par téléphone. Tous ces enregistrements, je les ai fournis aux autorités américaines. Et il ne se cachait pas de me dire que sa mère avait parlé avec Pasqua et avec Borderie et qu'ils allaient me liquider et qu'ils allaient me faire mon affaire avec sa femme. "

**Thierry Meyssan** : " Monsieur Bourequat, nous avons eu connaissance de votre déposition et de celle de madame Hémard devant la justice américaine. Dépositions à la suite desquelles vous avez obtenu l'asile politique [11]. "

**Ali Bourequat** :- " Oui. "

**Thierry Meyssan** : " Dans ces dépositions, vous accusez nommément une personnalité française de préparer votre élimination. "

**Ali Bourequat** : " Exactement. "

**Thierry Meyssan** : " Pouvez-vous nous répéter très précisément quelle a été votre déposition devant la justice américaine ? "

**Ali Bourequat** : " Je ne peux pas vous le dire. "

**Thierry Meyssan** : " Pouvez-vous nous dire son contenu tout au moins. "

**Ali Bourequat** : " Le contenu, ça a été que j'ai été menacé par ces gens-là et par une autorité officielle française. "

**Thierry Meyssan** : " Quelle est cette autorité monsieur ? "

**Ali Bourequat** : " Cette autorité, c'est la DST. "

**Thierry Meyssan** : " Vous aviez donné le nom d'une personnalité gouvernementale française dans votre déposition. Est-ce que vous pouvez nous la répéter ? "

**Ali Bourequat** : " Cette autorité, c'est monsieur Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur à l'époque. "

**Thierry Meyssan** : " Votre déclaration a été jugée recevable par la justice américaine et les autorités spécialisées, le DEA, ont considéré que l'ensemble de votre témoignage était corroboré et vous avez donc obtenu l'asile politique aux États-Unis. Ce qui a conduit les États-Unis à considérer que, dès lors, la France n'est

plus une démocratie mais un régime dont il convient de protéger certains ressortissants. "

**Ali Boureau** : Oui. Il y en a plusieurs qui sont dans le même cas. Je ne suis pas le seul. Il y a actuellement cinq personnes qui sont réfugiées aux États-Unis, qui ont été menacées et il y a même des juges qui ont directement menacé ces personnes. Il y a eu même une action directe sur le sol américain par un consul français pour l'enlèvement d'une fillette. "

**Thierry Meyssan** : " Lorsque nous avons eu connaissance de votre déposition, c'était il y a deux ans je crois, nous avons joint le cabinet de monsieur Pasqua pour lui demander sa version des faits. Nous n'avons pas eu monsieur Pasqua lui-même mais ses collaborateurs qui ont totalement démenti vos allégations. Alors, ... "

**Ali Boureau** : " Bien sûr ils vont les démentir. Monsieur Pasqua ne va pas vous dire ce qu'il a été faire au Maroc avec cinquante-neuf sénateurs. Il ne va certainement pas vous dire ça monsieur Pasqua. Monsieur Pasqua ne vous dira certainement pas quelles sont ses relations avec le roi du Maroc et cela depuis longtemps. Il ne vous le dira certainement pas. Monsieur Pasqua ne vous dira pas qu'est-ce que sont devenus les éléments du SAC dont une partie ont organisé une police privée chez Pernod-Ricard et une autre partie ont créé une société de protection qu'ils appellent une société de gardes du corps et ils agissent pour la liquidation des gens. Moi j'ai une preuve que la famille Hémard a proposé la liquidation de quelqu'un pour 12 000 francs. Et ça par l'intermédiaire de la police qu'ils ont, une police privée, qui a été organisée par monsieur Pasqua au sein de Pernod-Ricard. Ça de toute façon, c'est très connu. Bien sûr ils ne vont pas reconnaître ces faits-là, bien sûr la France ne va pas reconnaître qu'elle nous a persécutés. Jusqu'à présent mes frères sont persécutés. Monsieur Alain Juppé [12] a fait un référé pour nous expulser des appartements qui ont été mis à notre disposition quand nous avons été libérés. Mais moi j'avais déjà quitté. Comment se fait-il que tout Premier ministre qu'il est, il me poursuit en justice pour m'expulser d'un appartement que je n'occupe pas alors que j'étais

depuis un an déjà aux États-Unis ? Et maintenant c'est mes frères qui sont persécutés par l'actuel gouvernement par l'intermédiaire de quoi... on a mis la société PSR, qui est la société de Paris Services Réservations [13] qui appartient à madame Ménage. On sait qui est madame Ménage, on sait qui est monsieur Ménage [14]. "

**Thierry Meyssan :** " Pardon, monsieur Bourequat... "

**Ali Bourequat :** " On persécute mes frères. Alors toutes ces persécutions, c'est quoi, c'est ça l'État de droit ? Tout cela, parce que... , pourquoi ? Nous sommes des Arabes ? "

**Thierry Meyssan :** " Monsieur Bourequat...Pardon... "

**Ali Bourequat :** " Je l'ai dit moi. Je l'ai écrit au président de la République. Je lui ai dit, je suis persécuté pourquoi ? Parce que je ne suis pas fils de Marie, je suis fils de Fatima ? "

**Thierry Meyssan :** " Monsieur Bourequat, un instant s'il vous plaît. "

**Ali Bourequat :** " Oui... "

**Thierry Meyssan :** " Nous avons bien entendu votre déposition et les accusations que vous portez. Est-ce que vous avez essayé d'interpréter les éléments que vous rapportez et est-ce que vous avez, à vos yeux, trouvé un sens politique, organisationnel à ces liens qui existent entre certains responsables politiques français et l'État du Maroc ? Comment envisagez-vous ces liens politiques ? "

**Ali Bourequat :** " D'abord, il y a des intérêts privés, comme les intérêts de monsieur Giscard d'Estaing [15]. Monsieur Giscard d'Estaing et sa famille ont des intérêts énormes au Maroc. Il y a Maroc Phosphore, il y a Maroc Chimie. Ce sont deux importantes sociétés de transformation de phosphate dans lesquelles monsieur Giscard d'Estaing et son frère ont des intérêts énormes. Bon, à part cela. Monsieur Giscard d'Estaing était propriétaire d'un grand domaine qui était mitoyen de celui du roi dans le Ouled Dzaim, dans cette région où il y a de grandes propriétés agricoles, c'est dans cette même région que monsieur Chirac [16] est propriétaire d'une propriété que le roi lui a offerte après son élection [17]. "

**Thierry Meyssan** : " Vous confirmez cet élément ? "

**Ali Bourequat** : " Oui, je le confirme et c'est la propriété de son frère, le prince Moulay Abdel Allah, il a séquestré cette propriété à ses héritiers et il l'a offerte à monsieur Chirac. D'autre part avant d'être président de la République, monsieur Chirac avait une villa qui était mitoyenne du palais d'été de Shkirat à Rabat. "

**Thierry Meyssan** : " Bien... Monsieur Bourequat... "

**Ali Bourequat** : " Et ça, c'est confirmé. Beaucoup de gens l'ont vu là-bas. On a même contacté des gens qui ont travaillé là-bas, qui ont servi monsieur Chirac dans plusieurs de ses déplacements et dans plusieurs de ses séjours. Alors, ce ne sont pas des choses qu'on a dit, ou des choses... Moi je n'étais pas là de toute façon. Moi, je ne suis né que le 30 décembre 1991 et ces renseignements m'ont été donnés. Les gens ne vont pas mentir à ce point-là. Et puis, de toute façon, la position du gouvernement français le prouve. Pourquoi le gouvernement français nous persécute ? Pourquoi le gouvernement français nous a ignorés pendant dix-huit ans et ensuite il nous persécute si ce n'était pas à la demande du roi du Maroc. Mais nous sommes citoyens français. "

**Thierry Meyssan** : " Monsieur Bourequat, un instant s'il vous plaît... "

**Ali Bourequat** : " Pourquoi la France nous ignore ? C'est une honte pour un pays de droits comme la France qui a été le berceau des droits de l'homme de persécuter ses citoyens. Pourquoi ? C'est de la discrimination raciale. "

**Thierry Meyssan** : " Monsieur Bourequat nous comprenons très bien votre douleur pour qu'elle ait pu justifier votre expatriation et nous entendons bien vos accusations même si, ici donc, les personnes mises en cause ont globalement démenti sans pour autant apporter quelque explication que ce soit à vos allégations et nous savons bien entendu également que la justice américaine a elle considéré que les éléments que vous apportiez étaient corroborés à ses yeux, suffisamment tout au moins, pour vous accorder, à vous et à madame Hémard, l'asile politique. Nous vous remercions de cet entretien. "



**Ali Bourequat** : " Elle n'est plus madame Hémard, elle est madame Bourequat actuellement. "

**Thierry Meyssan** : " Félicitations Monsieur. "

**Ali Bourequat** : " Merci. Et ce que je voudrais demander à l'Europe, c'est que l'Europe prenne en considération... parce que ce problème de drogue, il n'y a pas une volonté européenne... "

**Thierry Meyssan** : " Monsieur Bourequat, vous avez jeté un grand trouble dans cette salle, vous imaginez. Nous allons discuter de cela. Laissez-nous digérer un petit peu votre intervention et nous n'hésiterons pas à vous rappeler si nécessaire. Merci de cette intervention. "

**Ali Bourequat** : " Je vous en prie. "

#### Sur le même sujet

- ▶ « **Hassan II, notre ami le dealer** », par Michel Sitbon, *Maintenant*, 15 novembre 1995.
- ▶ « **Ali Bourequat Story** », par Michel Sitbon, *Maintenant*, 20 décembre 1995.
- ▶ « **L'homme qui en savait trop – Lettre ouverte à Ali Bourequat** », par Michel Sitbon, *Maintenant*, 20 mars 1996
- ▶ « **Une famille en or** », par Jacqueline Pile Hémard, *Maintenant*, 20 mars 1996

---

[1] Jacqueline Pile, alors épouse d'Éric Hémard.

[2] *Dix-huit ans de solitude* : Tazmamart, par Ali Bourequat, éd. Laffont, 1993.

[3] El-Mehdi Ben Barka (1920–1965) : Homme politique marocain, secrétaire général de l'Union des forces populaires (UNFP). Exilé, condamné à mort par contumace, il fut enlevé à Paris, en octobre 1965, par des agents des services secrets marocains et leurs complices français, et disparut.

[4] Pernod-Ricard. Société de holding, leader mondial des produits anisés et des préparations de fruits. Capitalisation boursière : 17, 26 milliards de francs. Chiffre d'affaires consolidé (1996) : 16,81 milliards de francs.

[5] Georges Boucheseiche fut membre de la section française de la Gestapo pendant l'Occupation nazie, ultérieurement recruté par les réseaux gaullistes de Jacques Foccart, il participa aux enlèvements du colonel Argoud et de Mehdi Ben Barka. Il fut arrêté au Maroc par le colonel Ahmed Dlimi et placé au secret à Tazmamart, en 1972, après l'élimination du général Oufkir.

[6] SAC (Service d'action civique) : police secrète, créée en marge du parti gaulliste, pour lutter contre le terrorisme des partisans de l'Algérie française. Le SAC a été dissous par ordonnance prise en Conseil des ministres, le 3 août 1982, après la tuerie d'Auriol.

[7] Charles Pasqua. Homme politique français. Il travailla pour la société Ricard (1952–67) dont il fut notamment directeur des ventes et de l'exportation. Sur le plan politique, il fut entre autres vice-président du SAC (1965–69), et ministre de l'Intérieur (1986–88 et 1993–95).

[8] La Main Rouge était un escadron de la mort, créé par les services secrets français, en 1952, sous l'autorité du colonel Marcel-André Mercier, pour éliminer le terrorisme au Maghreb, qu'il soit indépendantiste ou colonialiste. Elle s'illustra d'abord en Tunisie, puis au Maroc et en Algérie. Elle n'hésita pas à poursuivre ses cibles en Belgique, Allemagne, Italie, Suisse, et aux Pays-Bas. On lui prête plus de trois cents meurtres. Elle était liée aux services " stay behind " de

l'OTAN.

[9] Jacques Lemaigre-Dubreuil, époux de Simone Lesieur, héritière des huiles Lesieur. Il fut, à la fin des années trente, l'un des financiers du CSAR, un puissant complot d'extrême droite connu sous le nom de " La Cagoule ". Pendant la seconde guerre mondiale, il développa son entreprise en négociant avec les deux camps. Dans les années cinquante, il évolua vers la droite libérale. Propriétaire de Maroc-Presse, il fut assassiné par la Main Rouge, le 11 juin 1955, probablement sur ordre du président du Conseil, Edgar Faure.

[10] Françoise Sanson, veuve de Jean Hémard, est actuellement administratrice de la holding Pernod-Ricard.

[11] C'est après avoir rencontré le président Carter et avoir déposé devant la Commission des droits de l'homme du Congrès des États-Unis, qu'Ali Bourequat a obtenu l'asile politique avec le soutien de la DEA et du Département d'État.

[12] Alain Juppé : Homme politique français. Il a accompli toute sa carrière dans l'ombre de Jacques Chirac. Il fut notamment Premier ministre (1995-97) et président du parti gaulliste, le RPR.

[13] Paris Services Réservation (PSR).

[14] Gilles Ménage. Homme politique français. Il fut notamment directeur de cabinet du président Mitterrand (1988-95).

[15] Valéry Giscard d'Estaing. Homme politique français. Il fut notamment président de la République (1974-81).

[16] Jacques Chirac. Homme politique français. Il fut notamment président du parti néo-gaulliste, le RPR (1976-94), Premier ministre (1974-76), président de la République (depuis 1995).

[17] *Le Canard enchaîné* du 31 janvier 1996.

---

Source : « Audition de M. Ali Bourequat », *Réseau Voltaire*, 29 juin 1999, [www.voltairenet.org/a686](http://www.voltairenet.org/a686)